



SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Journée thématique

16 juin 2015 à Aix-en-Provence

OBJECTIF

Le but de cette journée thématique est de sensibiliser les agents territoriaux de la région PACA aux enjeux de la lutte contre les discriminations. Celle-ci concerne en effet les collectivités territoriales à double titre, dans leur rôle d'employeurs et leur relation aux usagers. Dans un contexte où les fractures qui traversent la société française semblent se creuser, comment faire pour que l'égalité républicaine ne soit pas qu'un slogan mais une réalité ?

PUBLIC

Professionnels territoriaux du champ social, santé, culture, sport, technique, gestion des ressources humaines, petite enfance, jeunesse...

LIEU

La Fondation du camp des Milles
40 chemin de la Badesse
13547 AIX EN PROVENCE

Horaires : 9h00 - 12h30 — 13h30 - 17h00

INTERVENANTS

Bernard Mossé : Professeur, historien de l'Art, a été en charge de la formation des enseignants à l'Inspection académique des Bouches-du-Rhône. Aujourd'hui responsable du pôle contenu scientifiques, pédagogiques et culturels au Camp des Milles, il reste très impliqué dans la politique de la ville à Marseille.

Jean-Pierre Deschamps : Magistrat honoraire, ancien Président du Tribunal pour enfants de Marseille et de la Cour d'Assise des Bouches du Rhône. Fondateur d'associations de défense des droits des jeunes.

Jean-Louis Kérignard : Vice-amiral, il a commandé des navires militaires puis des forces aéromaritimes sur les principaux théâtres de crise ces trente dernières années. Aujourd'hui en deuxième section, il dirige le pôle de formation continue à la Fondation du camp des Milles.

CONTACTS

Conseiller formation
Emmanuelle DUPAS
Tél. : 04 94 08 96 40
emmanuelle.dupas@cnfpt.fr

Contact et suivi
Cathy VERVAEKE
Tél. : 04 94 08 96 05
Fax : 04 94 08 96 50
servicegfr@cnfpt.fr



DÉLÉGATION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PROGRAMME

9h00 – 9h30 : Accueil café des participants – Présentation de la journée

DÉFINIR

9h30 – 11h15 : Visite guidée du Site-Mémorial

- Les trois racismes à l'œuvre au camp des Milles ;
- Temps d'échanges sur : de la xénophobie ordinaire au «racialisme»

11h30 – 12h30 : La discrimination, une histoire de critères

- Définition des termes et passage en revue des différents motifs de discrimination reconnus par la loi.

12h30 – 13h30 : pause déjeuner

COMPRENDRE

13h30 – 15h15 : Les ingrédients de la discrimination, du racisme et de l'antisémitisme

- Du stéréotype à la discrimination ;
- Analyse des mécanismes conscients et inconscients de mise à l'écart de l'Autre.

Pause

AGIR

15h30 – 16h45 : Comment réagir face à une situation ou un risque de discrimination ?

- Les enjeux de la lutte contre les discriminations pour la fonction publique territoriale ;
- Études de cas réels en sous-groupes et restitution en plénière.

16h45 – 17h00 : Synthèse des échanges et conclusion

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Plusieurs modalités :

- Inscription en ligne (à privilégier) auprès de votre service formation sur le site :

<https://inscription.cnfpt.fr>

- Envoi par e-mail du bulletin d'inscription scanné à : servicegfr@cnfpt.fr

- Envoi par fax du bulletin d'inscription au 04 94 08 96 50.

Date limite d'inscription le 05/06/2015

Code SX5A1-004

Attention : l'inscription validée par la collectivité vaut acceptation dans la limite des places disponibles (100). Un e-mail de confirmation est adressé la semaine précédant la manifestation.

Bulletin d'inscription

Date limite d'inscription le **05/06/2015**

SENSIBILISATION À LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Mardi 16 juin 2015 à Aix-en-Provence - Code : SX5A1-004

(à compléter en majuscules)

Mme M.

Nom

Prénom.....

Nom de naissance.....

Né(e) le à

Adresse personnelle.....

Code postal Ville.....

Téléphone professionnel.....

Courriel (obligatoire).....

Collectivité.....

Adresse professionnelle.....

Code postal Ville.....

Fonction

Depuis le.....

Service.....

Grade

Date d'entrée dans le grade

Catégorie A B C 1er emploi

Formation de professionnalisation tout au long de la carrière

Formation de perfectionnement prise de poste à responsabilité

INFORMATIONS PRATIQUES

Repas Oui Non

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge, seul le repas est offert ou indemnisé à hauteur de 11 €.

Afin de faciliter le bon déroulement de votre formation et si des besoins d'aménagements particuliers liés à un handicap sont nécessaires, merci de cocher cette case

Le..... à

Signature

Visa de l'autorité territoriale

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION RÉGIONALE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
CHEMIN DE LA PLANQUETTE CS 90578 – 83041 TOULON CEDEX
T : 04 94 08 96 00 – F : 04 94 08 96 50
WWW.CNFPT.FR

